



UNION POSTALE
UNIVERSELLE

Berne, le 26 février 2007

Circulaire du Bureau international

74

Tanzanie (Rép. unie) – Emission d'un timbre-poste sans valeur faciale

Madame, Monsieur,

L'administration postale de la **RÉPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE** me prie d'informer les administrations postales des Pays-membres de l'Union de ce qui suit.

«Le 24 août 2006, la Tanzanie (Rép. unie) a émis un timbre unique sans valeur faciale, pour l'affranchissement des envois à destination de l'Europe, en vue de commémorer l'exposition philatélique Phila-Africa, tenue à Dar es-Salaam du 24 au 27 août 2006. Ce timbre représente le célèbre sommet le plus élevé d'Afrique: le mont Kilimandjaro.

Ce timbre peut être utilisé conjointement avec d'autres timbres-poste valables de la poste tanzanienne pour l'affranchissement d'envois du régime international.

Tanzania Posts Corporation prie les Pays-membres de l'UPU recevant des envois munis de ce timbre, seul ou combiné avec d'autres timbres-poste, de considérer ces envois comme dûment affranchis. Le timbre en question est joint pour référence.»

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur du développement
des marchés,
K.J.S. McKEOWN